

REGLEMENT DES ENTRAINEMENTS AUX STARTS

Encadrement

- Entraîneurs : Alexandre RENAUDE et Nicolas PIERGUIDI

ET

- Un membre du comité

Période

- Du 12 mai au 30 juin 2016 soit 8 séances

Jours et heures

- Les jeudis de 18h à 19h30

Organisation des séances

- 20 minutes d'échauffement hors fonctionnement de la grille
- 1h de start
- 5 à 10 minutes d'étirements

Pilotes autorisés

- Tous les pilotes licenciés à l'AVBM à jour de leur cotisation et de leur licence sans inscription préalable
- Conditions de participation : participer à au moins un entraînement du samedi sur deux au cours de la période d'organisation de l'action

Communication

- Informations quant à la mise en place de cet entraînement par le biais d'un article sur le blog
- En cas d'annulation : par le biais d'un article sur le blog

Coût

- Gratuit pour les pilotes
- Frais de fonctionnement pris en charge par le club

Ouverture et fermeture du site

- Par le membre du comité présent

Matériel de premiers secours

- Trousse à pharmacie sous la butte de départ

Tenue des pilotes

- Protections minimum obligatoires : casque intégral, gants, genouillère si short, maillot et/ou protections à manches longues